

Portant Nomination et Promotion à titre
Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du
Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin modifiée par la loi n°2002-17 du 07 Avril 2007 ;
- Vu le Décret N° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubouratou OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N° 2005- 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N° 2008-080 du 03 Mars 2008 portant Nomination par le Président de la République de trois membres de la Cour Constitutionnelle ;
- Vu la Décision N°2008 –CSA/AN/PT du 03 Mars 2008 portant Nomination des membres de la Cour Constitutionnelle au titre de l'Assemblée Nationale ;

VU la lettre n°1568/CC/PT du 15 Septembre 2009 transmettant à la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin les dossiers de décoration des membres de la Cour Constitutionnelle ;.

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommés et, ou promues à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans le nouveau grade ou dignités les personnalités béninoises dont les noms suivent :

A - PROMOTION

1 - Elévation à la dignité de Grand Croix :

Monsieur **HOLO Théodore, Professeur Hors Classe, Conseiller à la Cour Constitutionnelle, Grand Officier de l'Ordre National du Bénin** par décret n°96-66 du 12-04-1996 ;

2 - Elévation à la dignité de Grand Officier :

- Monsieur **DOSSOU Robert Servais Marcellin, Avocat Professeur Assistant, Président de la Cour Constitutionnelle Commandeur de l'Ordre National du Bénin** par décret n°96-66 du 02-04-1996 ;
- Monsieur **KORA YAROU Yérima Zimé Administrateur du travail, Conseiller à la Cour Constitutionnelle. Commandeur de l'Ordre National du Bénin** par décret n°96-66 du 02-04-1996

3 - Au Grade de Commandeur :

- Madame **GBEHA épouse AFOUDA Assiba Marcelline Claire, Magistrat Conseiller à Cour Constitutionnelle, Chevalier de l'Ordre National du Bénin** par décret n°93-290 du 03 décembre 1993 ;

- Monsieur **DEGBOE Dossou Bernard**, Magistrat Conseiller à la Cour Constitutionnelle Chevalier de l'Ordre National du Bénin par décret n°2008-496 du 29 Août 2008.

B- NOMINATION ET PROMOTION

- Madame **YIMBERE épouse DANSOU Stanislas Clémence**
Magistrat Conseiller à la Cour Constitutionnelle
- Monsieur **ZINSOUNON Jacob**, Ingénieur Economiste Conseiller à la Cour Constitutionnelle.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

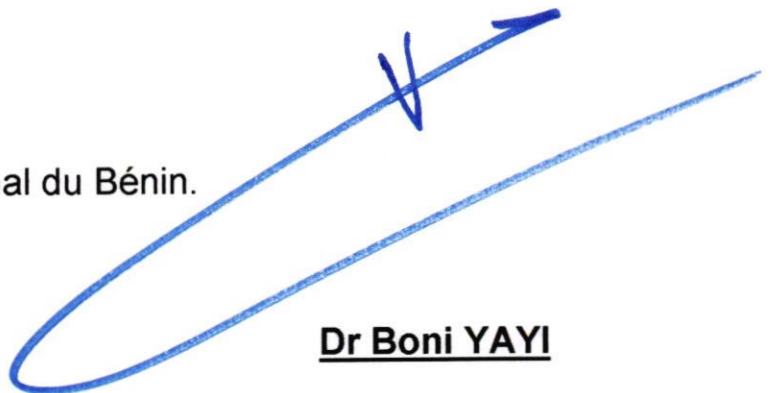
FAIT A COTONOU, LE 07 DECEMBRE 2009

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

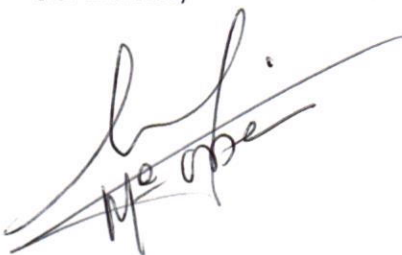
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Dr Boni YAYI, written over a horizontal line.

Dr Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre National

du Bénin,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Dr Koubouratou OSSENI.

Dr Koubouratou OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE –
CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 –
INTERESSES 07.